LE SUCCÈS EN PHOTOGRAPHIE
PLAQUES PAPIERS AS DE TRÈFLE

COUR D'ASSISES DU NORD

La liste des jurés

Voici la liste des jurés appelés à siéger à la session des assises du département du Nord, pour le troisième trimestre qui s'ouvrira au palais de Justice de Douai, le 1er juillet, sous la présidence de M. Mallet, conseiller à la Cour de Douai :

JURÉS TITULAIRES

MM.

Henri Doisy, minotier à Denain;
Léon Grard, cultivateur à Saint-Rémy-Chaussée;
Alexandre Parsis, rentier à Roubaix;
Roger Beaufils, designateur à Lille;
Louis Grunenberger, ingénieur à Pérenchies;
Alfred Desmytter, représentant à Tourcoing;
Jules Dervaux, sans profession à Tourcoing;
Joseph Watteuw, brasseur à Steenbecque;
Charles Sabès, propriétaire à Valenciennes;
Fernand Derbaudrenghien, rentier à Sainghin-en-Weppes;
André Piat, agent d'assurances à Roubaix;
Désiré Bondues, ébéniste à Lille;
Louis Sculfort, ouvrier d'usine à Maubeuge;
Elisée Wicquart, rentier à Herlies.
Edouard Dusart, rentier à Roubaix;
Louis Debuigne, cultivateur à Tourcoing;
Cyrille Ducourant, cultivateur à Oudezeele;
Ernest Hamiaux, retraité à Ohain;
Georges Basuyaux, instituteur en retraite à Louvroil;
Louis Maillard, retraité à Saint-Saulve;
Gustave Demars, zingueur à Armentières;
Pierre Chauvin, rentier à Eswars;
Michel Houbron, négociant en vins à Lille;
Gaston Mordacq, ancien cultivateur à Blaringhem;
Albert Bulsset, brasseur à Auberchicourt;
Alfred Duquesnes, maire à Flers-Lille;
Eugène Dercœux, pharmacien à Lille;
Zéphyr Hoguet, instituteur en retraite à Tourcoing;
Achille Ramon, entrepreneur à Estaires;
Paul Alnot, propriétaire à Beaufort;
Arsène Finet, employé à Onnaing;
Albert Blanpain, herbager à Eppe-Sauvage;
Benoît Vilguain, rentier à Chéreng;
Narcisse Buissart, rentier à Loos;
Omer Deleval, blanchisseur à Lomme;
Antoine Marcheux, cultivateur à Mœuvres.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

MM.

Adolphe Herbomez, négociant à Douai;
Emile Duez, blanchisseur à Douai;
Isidore Rialland, retraité à Douai;
Joseph Choteau, négociant à Douai.

En voyage
l'alcool de menthe
RICQLÈS
est indispensable

DES MINEURS ROUMAINS AMENÉS EN FRANCE

Une dépêche de Bucarest annonce qu'en vertu des dispositions adoptées par la Roumanie et la France, un certain nombre de mineurs roumains de la vallée du Szlid chômant actuellement seront amenés en France.

Une commission française a passé une visite sanitaire sur place. Sur 350 volontaires, 50 n'ont pas été acceptés en raison de leur état de santé.

PERNOD
EXPORT

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1908

Le numéro 484 424 est remboursé par 200.000 fr. : le numéro 1.801.221 est remboursé par 50.000 fr. ; les quatre numéros suivants sont remboursés par 10.000 fr. : 95.467, 431.631, 437.471, 532.282 ; les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 2.543, 79.470, 604.236, 617 ; 40 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr. : 1.852 numéros sont remboursables au pair.

FONCIÈRES 1909

Le numéro 994.183 est remboursé par 100.000 fr
Le numéro 881.307 est remboursé par 10.000 fr.
10 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr
90 numéros sont remboursés chacun par 500 fr.

COMMUNALES 1891

Le Numéro 838 150 est remboursé par 100.000 fr.
Le Numéro 182.750 est remboursé par 10.000 fr.
Le Numéro 891.303 est remboursé par 5.000 fr.
20 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

COMMUNALES 1879

Le Numéro 134 095 est remboursé par 100.000 fr.
Le Numéro 531.530 est remboursé par 25.000 fr.
Les six numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 246.801 — 255.841 — 424.892 — 565.989 — 890.047 — 843.207. — Quarante-cinq numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr. — 13.450 numéros sont remboursables au pair.

COMMUNALES 1886

Le Numéro 128 294 est remboursé par 100.000 fr.
Le Numéro 461.267 est remboursé par 25.000 fr.
Les six numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 27.901 — 336.073 — 340.307 — 409.418 — 421.540 — 453.619. — Quarante-cinq numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr. — 258 numéros sont remboursables au pair.

UN TRÉSOR CACHÉ dans les 500.000 obligations non réclamées du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris Panama, Ch. fer, etc. publiées avec tous les Tirages (Lots et Pair). Abonnez-vous 1 an, 6 francs Journal Mensuel des Tirages, n° 6, Fg Montmartre, Paris.

LES BONS REMÈDES

ECZÉMA. — Des milliers d'attestations prouvent que la Pommade ULTIMA est le remède qui réussit toujours, même dans les cas les plus graves et les plus rebelles. Le pot : 8 fr. 50 toutes pharmacies. — Pharmacie BURY, 47, rue Saint-Sauveur, LILLE.

Un chalutier a coulé : 3 noyés

On mande d'Almeria qu'un chalutier a coulé par suite de la tempête. Le patron et deux de ses fils ont péri noyés.

Deux mineurs tués, deux autres blessés par un coup de grisou

Dans une mine de Recklinghausen, un coup de grisou a tué 2 mineurs et en a blessé deux autres grièvement.

Deux nouvelles explosions dans la mine de Volkenroda

Deux nouvelles explosions se sont produites dans la mine de potasse de Volkenroda. L'incendie qui s'est déclaré à cette occasion, a pu être localisé. Les corps des trois personnes qui ont disparu à la suite de l'explosion le mardi, n'ont pas encore été retrouvés.

C'EST UN NEZ

Oh quel nez. Tout le monde en est étonné Ce n'est qu'une chanson, alors que la certitude vous est donnée d'avoir un nez parfait en utilisant le French-Nazo. French-Nazo, scientifiquement établi, corrige les nez. Appareil breveté. 60 fr. franco. Notice discrète sur demande adressée à SANOS, 16, rue Vivienne.

Quatre francs de droits d'entrée par kilo de beurre étranger

Aux termes d'un décret que vient de publier le « Journal Officiel », le droit de douane sur les beurres étrangers, qui était de 200 fr. par 100 kilos au tarif général, est porté à 400 francs.

Le décret entre immédiatement en application.

LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE

C'est lundi prochain que « La Pédale du B.A.C.D. » organisera la grande épreuve annuelle dite « Grand Prix de la Ville de Coudekerque-Branche ». Elle consistera comme chaque fois en un circuit à boucler deux fois.

Préparée sous le contrôle et d'après les règlements de l'U.V.R. qui devront être rigoureusement observés, elle sera dotée de nombreux prix et primes. C'est sur un ruban de 80 kilomètres que les coureurs disputeront leurs chances. L'itinéraire sera préparé comme suit : Coudekerque-Branche, Pont l'Abbesse, Grand Millebrengbe, Pont de Petite-Synthe, Coudekerque-Branche. Ce parcours sera bouclé deux fois. L'épreuve qui est départementale est ouverte aux 4e catégorie et débutants. Le départ aura lieu route de Bourbourg, à 14 h. 30. La remise des dossards se fera au café Leroy, rue Ferrer à 14 h. Le prix de l'engagement a été fixé à 4 fr. L'arrivée sera jugée rue Ferrer, face à la maison Gastiucan, immeuble 18. Les engagements sont reçus au café Georges, place du Théâtre, à Dunkerque.

LE GRAND PRIX DE MEURCHIN

Le 1er juin fut couru le Premier Grand Prix de Meurchin sur une distance de 60 km. Cette course fut très intéressante, 40 coureurs prirent le départ et, à l'arrivée, le classement fut le suivant : 1er Bœsgly, de la Pédale Héninoise ; 2. Mollet, de la Pédale Héninoise ; 3. Bocquet, de la Pédale Héninoise ; 4. Chemin ; 5. Bondois ; 6. Horckmans ; 7. Brnet ; 8. Decru ; 9. Bande ; 10. Boilly ; 11. Hellebois Albert ; 12. Poteau ; 13. Deconinck.

LE GRAND PRIX ERNEST GAMBIER A PONT-A-VENDIN

Dimanche 15 juin se disputera à Pont-à-Vendin sur un parcours de 125 km. le Grand Prix Ernest Gambier. Cette course, organisé par le V.C. Pont-à-Vendinois, est ouverte aux indépendants toutes catégories et amateurs. 2.000 fr. de prix seront attribués à cette course avec prix spéciaux aux 4e catégories. Le parcours comprend Pont-à-Vendin, Lens, Liévin, Souchez, La Targette, Lens, Pont-à-Vendin, à couvrir 2 fois et Pont-à-Vendin, Annay, Estevelles, Pont-à-Vendin à couvrir 2 fois. Les engagements sont reçus moyennant un droit de 4 fr. 50 au siège du Vélo Club Pont-à-Vendinois, chez Léonard Delvallez, à Pont-à-Vendin.

AU VÉLODROME DE LILLERS

Le dimanche 29 juin, à 15 h., au Vélodrome du Brûle, aura lieu une grande réunion d'ouverture. Au programme : 1. Individuelle départementale (30 tours), ouverte aux coureurs des 3e et 4e catégories du P.-de-C. prix, 60, 50, 40, 30, 20 et 10 fr. 2. Américaine internationale (100 tours), prix, 500, 200, 100, 75, 50, 40, 30 et 20 fr. ; 3. Poursuite à l'Italienne (30 tours), 4 équipes par invitation, prix 200, 150, 100, 50 fr. ; 4. Individuelle internationale (50 tours), avec tous les concurrents de l'américaine ne participant pas à la course-poursuite. Prix, 150, 100, 80, 70, 60, 40 et 30 fr. Pour renseignements et engagements, s'adresser à M. Noël Venor, café, 6, rue de Pernes.

LE GRAND PRIX DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Le Vélo Club Denaisien fera courir le Grand Prix de l'Education physique le lundi 9 juin sur le parcours Denain-Cambrai et retour, soit 3 60km. Cette course est dotée de 650 francs de prix et primes, elle est ouverte aux coureurs licenciés de l'U.V.F. de 4e catégorie et débutant.

Le départ est fixée à 15 h., l'arrivée vers 17 h., place Gambetta. La remise des dossards à 2 h. 45 au siège du V.C.D.

Itinéraire : Denain, Croix Ste-Marie, Haspres, Villers-en-Cauchis, Naves, Cambrai, contrôle fixe, retour par Escandœuvres, Iwuy, Bouchain, Douchy, Denain. Les engagements sont reçus chez Devally Pierre, café du Nord, place Gambetta, et chez Beumel, rue Lazare-Bernard.

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE SÉTHUNE

Dimanche 8 juin, le Club Vélocipédique Béthunois organise sur un parcours de 100 km. une course cycliste sur route dite « Grand Prix de la Ville de Béthune ».

Itinéraire. — Béthune, Lillers, Saint-Venant, Béthune, Bruay, Divion, Houdain, Haillicourt, Béthune, La Bassée, La Bombe, Béthune.

La course est ouverte à tous les coureurs licenciés de l'U.V.F., 2e, 3e et 4e catégories, indépendants et débutants du département du Pas-de-Calais.

Prix. — 1.000 fr. de prix dont 750 fr. en espèces et de nombreux prix en nature. — Prix spéciaux 4e catégorie. — 150 fr. de prix avec cumul au classement général. — Prix spéciaux aux coureurs du C.V.E. — Trois primes de passages sont réservées affectées à l'épreuve. — Engagements : Les engagements sont reçus au Café Faidherbe, rue Sadi-Carnot, à Béthune, jusqu'au dimanche 8 juin, à 12 heures.

L'U.V. FORMISIENNE DANS LE TOUR DE FRANCE

C'est le lundi 2 juillet que sera donné à Paris le départ du Tour de France Cycliste. On sait que cette année, le Tour de France se courra suivant une nouvelle formule et seuls les coureurs sélectionnés prendront part au « Tour ». La sélection a été opérée et il nous est agréable de faire remarquer que l'U. V. Fourmisienne y sera représentée par deux de ses coureurs : Albert Barthélémy et Amand Goubert. Tous deux se représenteront d'ailleurs le « Nord » dans la grande randonnée. Tous les sportsmen Fourmisiens suivront de très près la tenue de Barthélémy et de Goubert qui veulent « boucler la grande boucle ».

WASQUEHAL-LE QUESNOY

Déjà de nombreuses adhésions affluent pour l'épreuve Wasquehal-Le Quesnoy, organisée par le Comité des fêtes du quartier des Boers, avec le concours de l'Amicale des Arts de Roubaix.

Cette course comportant un parcours d'environ 60 km. est ouverte aux coureurs de 3e et 4e catégories et débutants de l'U. V. F., et est dotée de 500 fr. de prix répartis comme suit : 1er prix, 125 francs ; 2e 75 fr. ; 3e 50 fr. ; 4e 45 fr. ; 5e 40 fr. ; 6e 35 fr. ; 7e 30 fr. ; 8e 25 fr. ; 9e au 16e, 20 fr. ; 12e, 15 fr.

Un superbe objet d'art « Challenge Henri Détailleur » sera remis au club ayant le meilleur classement sur 3 coureurs et une Coupe sera offerte par M. Vandenbrouck au premier coureur de Wasquehal classé. De nombreuses primes seront en outre données en cours de route. Les engagements (4.50 dossard compris) sont reçus chez M. Raphael Vandenbrouck, rue de Lille (Pont de Wasquehal) et à l'Amicale des Arts, 19, rue de l'Epeule, à Roubaix. Départ à 15 h.

LE 25e DOUAI-BLANGY-DOUAI

Cette épreuve organisée par le Cyclo-Club Douaisien se disputera pour la 25e fois le lundi 9 juin, sur le parcours Douai-Blangy-Douai soit 45 kilom. Elle est départementale et ouverte aux licenciés indépendants et débutants de catégorie du Nord. Elles est dotée de 600 francs de prix en espèces dont 100 fr. au 1er et 50 fr. au 1er débutant, récompenses en prix et primes. Les engagements à francs, dossard compris, sont reçus au siège du Cyclo-Club Donaisien « Café de l'Etoile », 31, rue de la Mairie, Douai. Remise des dossards au siège, à 14 h. 30, départ à 15 h. 30.

LE GRAND PRIX DE SAINT-AMAND

Deux épreuves régionales dotées de 2.000 francs de prix environ, seront mises sur pied le mardi 30 juin par la Municipalité de Saint-Amand

La première réservée aux 4e catégorie se courra sur un circuit de 10 kilomètres à parcourir cinq fois et sera dotée de 500 francs de prix.

La seconde dotée de 1.500 fr. environ de prix se courra sur un circuit de 10 kilomètres à parcourir dix fois. Cette seconde épreuve est réservée aux coureurs licenciés toutes classes, toutes catégories.

Ces épreuves sont réservées aux coureurs de nationalité française ainsi qu'aux coureurs étrangers domiciliés en France et dont les licences sont visées par le Comité Départemental de l'U.V.F.

Inscriptions chez M. Arthur Bromont ; Cycles rue de Rivoli, à Saint-Amand-les-Eaux. 1re épreuve remise des dossards 1 heure ; départ 1 h. 30. — 2e épreuve, remise des dossards 3 heures ; départ 3 h. 30.

LE HUITIÈME CIRCUIT CYCLISTE DES 4 VILLES DOUAI-DENAIN-CAMBRAI-ARRAS-DOUAI

Dimanche 13 juillet, le Cyclo-Club Douaisien organise avec le concours de la Municipalité et de l'Association des Mutilés du Douaisis le 3e Circuit Cycliste des quatre villes sur le parcours Douai-Denain-Cambrai-Arras-Douai, soit 110 kilom.

Cette épreuve sera régionale et ouverte aux coureurs licenciés de l'Union Vélocipédique de France Amateurs, Indépendants et Débutants toutes catégories des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne.

Elle sera dotée de 3.500 francs de prix en espèces dont 500 francs au 1er. Des primes spéciales seront attribuées aux 4e catégorie.

Un Challenge Interclubs sera mis en compétition et deviendra la propriété du Club ayant les trois coureurs les mieux classés.

GRAND PRIX DES FETES DE LA CROIX ROUGE A TOURCOING

Le Comité des fêtes de la Croix Rouge organise avec le concours de la « Pédale des Francs » le lundi 9 juin, à 15 heures, une course cycliste de 125 kilomètres ouverte aux jeunes gens de moins de 17 ans. Départ chez Desmettre, rue des Piats, Tourcoing, arrivée même rue.

Itinéraire : Rue Duguay Trouin, Chêne-Houpline, Flénaux, Potente, Industriel, Virolois, Dugay-Trouin, Pont de Neuville, Mervilla, Halluin, Route Nationale, tourner à gauche ; monument aux morts ; tourner à gauche ; cimetière d'Halluin, Neuville, Croix Rouge, Potente, Industriel, Virolois et des Piats, 2 fois le tour, 35 kilomètres.

Engagements 2 francs chez Desmettre, rue des Piats, 200.

LE CIRCUIT DES FRANCS, A TOURCOING

Cette épreuve organisée par la « Pédale des Francs » aura lieu le dimanche 22 juin, à 5 heures. Courue sous les règlements de l'U.V.F., elle est ouverte aux 4e catégorie, indépendants et débutants. La distance est de 50 kilomètres et la liste des prix est très importante. Inscriptions 4 50 et remise des dossards au siège de la « Pédale des Francs », 63, rue de Paris, Tourcoing.

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLERS

La ville de Lillers organise le 23 juin, avec le concours de l'Union Sportive Lilléroise, une épreuve régionale sur route. Elle se disputera sur l'itinéraire suivant : quintuple parcours : Lillers, Chocques, Busnettes, Léclème, Busnes, Lillers, soit environ 75 kilomètres.

La course est régionale, ouverte à tous coureurs licenciés, toutes catégories, toutes classes, sauf amateurs.

Les dossards seront remis à 14 h. 30 « Café de la Mairie ».

Les engagements pour cette compétition dotée de 800 francs de prix et primes, sont reçus par M. Noël Venor, mairie de Lillers.

BOXE

DÉFIS RELEVÉS

Piette aîné du C.P.C. relève le défi de Bétremieux, de Wingles. Il relève également le défi du boxeur Lonrme, du Boxeur Club de Canteleu, et se tient à la disposition de n'importe quel poids coq. Ecrire à Jules Montagne, manager à Courrières (Pas-de-Calais).

N GALA A FREVENT

geants du Club Delamare a été accueillie avec enthousiasme par les sportsmen épris de belles manifestations du noble art.

Il est certain que les deux grands combats internationaux Ray Touzet et Roger Lefebvre contre deux boxeurs noirs de grande classe suffiraient pour emplir le vaste et magnifique jardin public de Frévent, mais l'actif promoteur, M. Joseph Gacquer, a voulu faire de cette manifestation une vraie séance de gala.

Aussi, n'a-t-il pas hésité à encadrer ces deux grands combats d'autres belles batailles où les Abel, Halla rt, Becque, Benvry et Vermalen pourront donner libre cours à leur verve en face d'adversaires comme ceux du Club Arquois, si réputés par leur science et leur courage.

AUTOMOBILISME

LE RALLYE-BALLON DU PRINTEMPS

C'est le 15 juin que l'A. A. N. F. organise son Rallye-Ballon annuel du Printemps.

Le règlement de cette épreuve est le même que celui des années précédentes et est à la disposition de tous, au Secrétariat, 23, rue des Canonniers. Le départ en sera donné sur la place de la République, à 10 h. Comme à l'habitude, cette épreuve est dotée de nombreux prix. On peut s'inscrire dès maintenant au secrétariat.

BASKET-BALL

LA FINALE DU CHAMPIONNAT DU NORD

Qualifié pour disputer les finales du championnat du Nord de Basket-Ball, le Club des Amis de la Balle Dunkerquoise, rencontrera pour ladite finale l'A.S.S.B. Oignies, champion du district d'Artois. De grande homogénité, le Club d'Oignuies offrira une grande résistance aux Dunkerquois. Le choc est annoncé pour le 22 juin. D'autre part, le 15 juin, les champions des districts terrien et du Cambrésis Excelsior A. C. et l'. S. Valenciennes-Anzin s'affrouteront également.

Le champion du Nord sera désigné à la suite de la rencontre qui mettra en présence les gagnants des matches ci-dessus désignés.

EDUCATION PHYSIQUE

COMITÉ RÉGIONAL DU NORD DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE DE FRANCE ET DES COLONIES.

La fête organisée à Lambersart le 13 juillet par le Comité Régional du Nord de la Fédération nationale, s'annonce comme une manifestation internationale très importante.

De nombreuses sociétés belges, polonaises, tchécoslovaques ont répondu à l'appel du Comité d'organisation. Les sociétés les plus importantes de la région des Mines ont envoyé leur adhésion. Plusieurs sociétés musicales parmi les plus réputées, et en particulier la brillante harmonie des Mines de Courrières, prêteront leur concours à la fête. Les facilités nombreuses accordées aux sociétés pour se rendre à Lambersart dans des conditions économiques des prix variés et de grande valeur qui permettront de récompenser de nombreux lauréats, assurent au concours qui précédera la fête un très grand succès.

La présence assurée d'un membre du Gouvernement lui donnera la consécration officielle qui viendra récompenser les efforts du Comité Régional du Nord et de la Municipalité de Lambersart.

AVIATION

UNE BELLE PROPAGANDE AERONAUTIQUE

Nul n'ignore à quel degré il est utile de propager dans le public le sens de l'air pour donner à notre aéronautique la place qu'elle doit occuper dans le monde. Il est intéressant de souligner à cet égard l'effort des aéro-clubs locaux et notamment celui du Club Aéronautique du Nord de la France et de ses dirigeants. Il y a quelques années notre population était encore peu assurée lu lendemain de l'aviation. On se rendra compte des progrès réalisés à cet égard par l'énumération des baptêmes de l'air donnés depuis le début de la saison par les avions de M. Delattre, vice-président du Club Aéronautique du Nord de la France qui, sans souci des difficultés et des frais considérables auxquels il est obligé par l'organisation des meetings auxquels participent ses habiles pilotes, donne à de nombreuses personnes l'occasion de goûter aux charmes de la navigation aérienne. 70 baptêmes : Maubeuge, 70 à Wasquehal, 110 à Douffiers, 100 à Douai autant à Douai, tel est le bilan de quelques semaines A noter qu'à Rouen, Mme Cano, mère d'un des membres du Comité de l'Aéro-Club local, dame sexagénaire âgée de 76 ans, est montée avec ses deux petits-enfants, âgés respectivement de 6 et 4 ans

D'autres manifestations de propagande sont en vole d'organisation notamment à Lille, Saint-Venant, Maubeuge, Tourcoing et Douai.

MARCHE

LE GRAND PRIX DES COMMERÇANTS A ARMENTIÈRES

C'est le lundi 9 juin (lundi de la Pentecôte) que se disputera le Grand Prix des Commerçants, organisé avec le concours de la Jeunesse Athlétique Armentiéroise et de la Commission de Marche L. N. A.

Cette épreuve ouverte aux licenciés F. F. A. et aux non licenciés aura lieu sur les distances suivantes : Seniors, 20 km., juniors, 12 km., et sur le circuit ci-après : Octroi, rue d'Ypres, place Chanzy, 15 fois pour seniors et 9 fois pour juniors.

Le départ sera donné à 15 h., chez M. Delestrez, estaminet du Moulin Rouge. Octroi d'Houplines les dossards seront distribués au même endroit.

1.000 fr. de prix récompenseront les concurrents. Les engagements sont reçus par M. Gournay, secrétaire de la Commission de Marche, café Victor à Auchel.

TIR A L'ARC AU BERSAULT

LE TIR DU CONSEIL GENERAL DU NORD

La Fédération des sociétés de tir à l'arc au berceau du Nord de la France va organiser son cinquième tir annuel dit « Tir du Conseil Général » à son nouveau siège, 120, rue d'Esquermes. Ce tir commencera le dimanche 6 juillet. Toutes les sociétés fédérées sont invitées à envoyer la liste de leurs tireurs au Secrétaire Louis Dewez, avant le 22 juin. Sur cette liste figure déjà le plus jeune archer du Nord, Clotaire Gadré de Ste-Hélène, né le 22 février 1921 et archer depuis trois ans.

COURSE A PIED

LE CHALLENGE DE L'AVENIR DE PONT DE BRIQUES

L'Avenir de Pont de Briques organise, avec le concours du Club des Sports Boulonnais, le dimanche 15 juin, une course à pied sur un parcours de 10 km. 500.

L'épreuve est ouverte à tous les coureurs titulaires d'une licence de la 2 F.A.

En plus, des nombreux prix individuels, une coupe Challenge d'une valeur de 1.000 fr. sera disputée entre les équipes engagées. Les teams pourront avoir un nombre illimité de coureurs dont trois comptant au classement.

Pour tout renseignement complémentaire et engagements, s'adresser chez M. Charles de Bras, 46, rue de la Lampe, à Boulogne, jusqu'au 12 juin inclus.

JEU DE DAMES

LE MATCH LILLE-BOURGOGNE

Le match défi Lecocq-Comen commença mardi. M. Lecocq champion de Lille, s'est adjugé les trois premières parties et même donc par 6-0, la continuation de cette tournoi très important est reporté à lundi.

Par ailleurs, une vingtaine de membres du Damier-Club ont affectué des matches de classement qui ont révélé quelques excellents joueurs.

Le Damier-Club de Lille comprend actuellement une trentaine de joueurs, soigneusement répartis en 4 catégories, les amateurs peuvent toujours s'inscrire : 13, place Rihour. Réunion principale : lundi soir : Réunion facultative : jeudi et samedi soir et dimanche après-midi.

HIPPISME

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

PREMIERE COURSE (5 partants). — 1. Estragon (Turner), g. 8,50 ; pl. 5.50 ; 2. Bagasquouris (Barbe), pl. 6.

DEUXIEME COURSE (7 partants). — 1. Siberick (Vatard), g. 13 ; pl. 7 ; 2. Largo (Bonaventure, pl. 11.50.

TROISIEME COURSE (9 partants). — 1. Zambelli (Haynes), g. 21.50 ; pl. 9 ; 2. Roi du Maquis (W. Sibritt), pl. 8.50 ; 3. Golden Mana (Garner), pl. 11 fr.

QUATRIEME COURSE (6 partants). — 1. Dorifior (Garner), g. 17.50 ; pl. 9 ; 2. Pure Gold (Rabbe), pl. 10.

CINQUIEME COURSE (7 partants). — 1. Menthol (W. Sibbritt), g. 26.50 ; pl. 11.50 ; 2. Ambre Antique (Rabbe), pl. 8.

SIXIEME COURSE (14 partants). — 1. Harmonieux (Ferrel, g. 52 ; pl. 15.50 ; 2. Himar (Allemand), pl. 11 ; 3. Midanda II (Vatard), pl. 16.50.

LES COURSES DE LA CAPELLE

La deuxième réunion des courses de la Capelle est fixée au dimanche 15 juin à 14 h. C'est l'excellente Harmonie Municipale de Solesmes qui prêtera son concours pour cette réunion ; elle se fera entendre sous la direction de M. A. Leveaux. Voici maintenant les engagements.

Engagements trot

Prix de Saint-Vallier (trot monté) 3.000 fr., 2.800 mètres : Cinq à cinq, Haras de Saint-Pairis de Formont ; Blacy à Th. de Cabanes ; Champenoise à P. Godet ; Cloche Normande à Ch. Delecroix ; Aigrette à R. Falleur.

Prix du Domaine de Guise (trot attelé) 6.000 fr., 2.825 mètres : Dégondés à Delle Drevet ; Diva à Bourgeois Rémy ; Aigrette à Richard Falleur ; Fleurus et Elégante II à H. Wannepain ; Ecnec à P. Choffin ; Demi Mondaine III à P. Godet ; Fanfaron à Mandron-Marecat ; Duchesse d'Hargicourt à E. Tabary.

Prix du Gouvernement, le prix de la Société du demi-sang, trot monté, 10.000 fr., 2.830 mètres : Dionys à H. Delberghe ; Daouia II à A. Trassart ; Dépêche Toi VII à Vandamme ; Desdémone à Richard Falleur ; Elégante II à H. Wannepain ; Fleurus à H. Wannepain ; Extensible à Delle A. Drevet ; Diabiotin à Th. de Cabanes ; Etoile d'Or et Demi Mondaine III, à P. Godet ; Ereux II à Labalette ; Dady à Delahoucée ; Eglantine VI à Everaert ; Durbar O à H. Ceran Maillard ; Déesse Albert à Mme Ch. Delacroix ; Duchesse d'Hargicourt à E. Tabary ; Eleonor à P. Godet ; Estrées à P. Six.

Prix des sociétaires. — Au trot monté ou attelé 23.000 fr., 2.600 mètres : Carmencita II à C. Lamoche ; Ceux d'Arras à J. Vroone ; Sibérien à F. Petiegagale père ; Cenia Wilkes à Mme H. Prat ; Double Décime au Haras de St-Denis ; Cerisot à Delle R. Urbain ; Chatelaine à Art. de Wazières ; Elégante II à H. Wannepain ; Djin Mah à P. Hinzelin ; Sorbet à Roland ; Brave à P. Choffin ; Diable Boiteux à H. Ceran Maillard ; Van d'Ajol et Dizy à Th. de Cabanes ; Danelle, Onelitte à P. Godet ; Chouchou à Jadoul ; Domino Noir II à L. Dassonville ; Au Verdier à R. Rogier ; Alcala à Maes ; Cloche Normande à Ch. Delacroix ; Déesse Albert à Mme Ch. Delacroix ; Espérance V à A. Antoine ; Bécassine III et Turlurette à J. Vandeputte ; Custer à J. Planchenault ; Buat à P. Godet.

Engagements galop

Prix du Vieux Chêne, steple chase militaire de 3e série, 2.000 mètres environs : Favori I à Jaines ; Verveine à Argoutier ; Cadderic à Levillain ; Couronne Impériale à Vidal ; Veuve Joyeuse à Wender ; Agedius à Parsy ; Bénérice à Formon ; Chantal à Hootz ; Abatos à Marsy ; Nageur II à Heddebaut ; Arthur à Bonardi ; Prince de Béarn au 9e régiment de dragons ; Halap à Baroyé ; Eeel à Collignon ; Belle Vallée à Cascard ; Caulin court à Laurent ; Jeanneton à Margot.

2e Prix de la Société sportive d'encouragement, course de haies, 12.000 fr., 2.800 mètres : Engagements : Falko, Mascaret, Magicien, La Basoque, Salamandre, Coco Chéri, Yesternight, Bernavent, The Yodler, Majeur, Fil d'Or, Banais, Pomeraie, Fin Orange, Volga II, Le Coulet, Lucky Kol, Acrobate, Aubaine II, l'Onsse, Whimsey, Belle Trieste, Combien, Montsouris, Tallvent, Petit Luc, Comprador.

LES COURSES D'ARRAS

La réunion du lundi de la Pentecôte sera un véritable succès. La Société des Courses a reçu 97 engagements dont 50 pour les courses au galop et 47 pour celles au trot.

Un concert sera donné pendant la réunion, par la musique du 2e génie. Des buffets seront installés au Pesage, aux Tribunes et sur la Pelouse.

LES COURSES D'ARDRES

Le dimanche 29 juillet aura lieu une réunion hippique à Ardres. En voici le programme :

Première course. — Prix de la Sucrerie Say, de la ville d'Ardres et de la Compagnie du Chemin de fer du Nord en partie liée. Monté ou attelé. 2.800 francs de prix.

Deuxième course. — Prix du Gouvernement de la République et de la Société d'Encouragement du demi-sang. Trot monté. 3.500 fr. de prix.

Troisième course. — Prix de la Société des Steeple Chase de France. Military, 3 his 1.100 fr. de prix.

Quatrième course. — Prix de la Société Sportive d'Encouragement et du Conseil général. Trot monté. 3.650 fr de prix.

Cinquième course. — Prix du Président de la République. Trot monté ou attelé. 2.700 fr. de prix.

Sixième course. — Prix de l'Agriculture, 2e prix de la Sucrerie Say et de la ville d'Ardres. 1.400 fr. de prix.

Engagements et renseignements Dodanihun, secrétaire-trésorier à Pont d'Ardres (P.-de-C.).

Un missionnaire anglais poignardé par un communiste en Chine

On mande de Chen-Itu-Fu qu'un communiste a poignardé le docteur Stubbs, missionnaire anglais. Ce dernier est mort à l'hôpital.

La 32e Fête de gymnastique de l'Association Régionale du Nord et du Pas-de-Calais à Lens, les 7, 8 et 9 juin

QUATRE-VINGT-DIX-SEPT SOCIÉTÉS AVEC 3.000 GYMNASTES Y PRENDRONT PART

Tous les habitants de la région minière se préparent à assister aux grandes fêtes organisées par la municipalité lensoise, à l'occasion de la Pentecôte et nous pouvons dire, dès à présent, que la Capitale du pays noir aura rarement reçu une affluence aussi nombreuse de visiteurs.

Le programme que nous avons publié atteste d'une façon incontestable qu'il y aura de quoi se distraire et se délecter.

Les 97 sociétés, groupant plus de 3.000 gymnastes, qui participeront aux divers concours et au défilé monstre dimanche prochain, sont des plus importantes de la région du Nord de la France.

Le spectacle des mouvements d'ensemble sur la place de la République, par cette masse compacte de jeunes gens, avec accompagnement de musique, sera des plus impressionnant et du plus grand intérêt.

La fête de nuit sur la place Jean-Jaurès dépassera tout ce que l'on a pu faire jusqu'à ce jour.

La ville de Lens revêtira une décoration grandiose sans précédent ; ses fêtes de la Pentecôte seront les plus belles de la saison.

VOIR LA SALMSON S4 EN 6e PAGE

Un réunion du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord

Les membres de la Commission Administrative du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord ont tenu à leur siège, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille, leur réunion mensuelle, sous la présidence de M. Emile Doutremepuich, Président.

Assistaient au bureau : MM. Henri Cousin, et François Dutholt, vice-présidents ; Jehan-Dumortier, trésorier ; Jehan Charlle, secrétaire de l'Union Générale des Syndicats de la Brasserie Française et Eugène Fièvet, secrétaire du Syndicat.

M. Doutremepuich fit connaître qu'une personne compétente a proposé de faire aux membres du Syndicat une conférence sur la réévaluation des bilans. Il sera pris date ultérieurement, mais un très intéressant échange de vues s'engagea sur cette importante question. Sur la proposition de M. Guilbert, M. Pierre Bayart fut prié de traiter le même sujet lors de l'Assemblée Générale d'octobre prochain.

M. Doutremepuich demande ensuite que M. le Préfet du Nord soit sollicité de faire appliquer l'arrêté de son prédécesseur concernant les plants de houblon mâles. MM. Brasme, Dumortier et Collignon furent désignés pour visiter les houblonnières des Flandres.

L'Assemblée examina de nouveau la situation faite à la Brasserie par la fabrication de boissons à l'aide de paquets. Des mesures nouvelles ont été envisagées pour lutter contre cette fabrication.

On étudia ensuite l'attitude à prendre au sujet de la question de la Propriété commerciale qui doit revenir incessamment devant le Parlement.

La consignation du matériel (caisses et bouteilles) à la clientèle a fait encore l'objet d'un très intéressant échange de vues entre les brasseurs présents. Des études seront tirées dans les journaux et des réunions seront organisées dans les régions de Lens et de Valenciennes, auxquelles seront convoqués les Brasseurs et Entrepositaires de ces régions, afin de leur démontrer la nécessité de la consignation.

L'Assemblée fut ensuite saisie d'un cas particulier qui intéresse la brasserie de l'Aisne et celle de l'Est ; elle aborda l'examen en bloc de la question qui reviendra à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1930. — N° 34